

Quelques règles de bienséance concernant la récitation du Qour'aane.

Le Qour'aane étant indiscutablement le Livre le Plus Sacré pour les musulmans, il est donc tout à fait logique que chaque croyant et croyante s'efforcera d'adopter, dans la mesure du possible, une attitude de respect de de considération face à ce Livre...

Il serait judicieux, je pense, de rappeler quelques règles de bienséance qui ont été énoncées dans certains ouvrages de « Fiqh » (droit musulman) concernant la récitation du Qour'aane. Je précise cependant que tous les points qui vont être cités ci-dessous n'ont pas nécessairement été rapportés dans des Hadiths authentiques; il s'agit parfois de conseils émanant de savants qui ont pour but justement d'exprimer notre respect à l'égard de la Parole d'Allah:

- Avant de toucher le « Moushaf » (exemplaire écrit du Qour'aane), on fera les ablutions et on se purifiera correctement.
- Si on est assis au moment de la récitation, on essaiera de se mettre dans la direction de la Qiblah (de la Mecque) pour la lecture.
- Il est recommandé de prononcer la demande de protection contre Satan avant de débiter la récitation du Qour'aane. Allah dit:
- Lorsque tu lis le Coran, demande la protection d'Allah contre le Diable banni. »
- Il est également recommandé de méditer profondément sur les versets du Qour'aane qu'on récite (quand on comprend ce qu'on lit, bien sûr; si on ne comprend pas, il serait judicieux de consulter l'interprétation française des passages récités) : Ainsi, on implorera Allah en lisant les passages qui évoquent Sa Miséricorde et on demandera Sa Protection et Son Pardon en lisant les passages qui évoquent Son châtement.
- On évitera d'interrompre sa récitation pour parler aux gens, sauf en cas de besoin.
- La lecture du Qour'aane se fera autant que possible avec sérénité, calme, humilité, respect et concentration.
- Il est recommandé de réciter le Qour'aane avec une belle intonation.

- Il est nécessaire de respecter les règles de prononciation (« Tadjwîd ») lors de la récitation du Qour'aane.
- Si on se trouve parmi des gens qui sont en train de prier ou de dormir, on ne lira pas à haute voix.
- Il est déconseillé de réciter le Qour'aane dans des endroits sales et impurs, car cela peut être assimilé à un manque de respect à l'égard du Livre d'Allah.
- Lorsque la récitation du Qour'aane est faite par quelqu'un en notre présence, il est conseillé d'écouter attentivement. Les savants ajoutent même qu'à ce moment, il est « Makroûh » (déconseillé) de parler de choses futiles.
- Après avoir complété une récitation du Qour'aane dans son intégralité, on réunira ses proches et on leur demandera de se joindre à nous dans les invocations, comme cela est rapporté d'un éminent Compagnon (radhia Allâhou anhou): « Anas (radhia Allâhou anhou), quand il complétait le Qour'aane, réunissait sa famille et priait. » Selon certaines références, il ressort en effet que ce moment est propice pour l'acceptation des « Douas ».

Wa Allâhou A'lam !

Et Dieu est Plus Savant !

<https://muslimfr.com/quelques-regles-de-bienseance-concernant-la-recitation-du-qouraane/>